

Montréal, le 17 novembre 2005

**PAR COURRIEL**  
greffe@regie-energie.qc.ca

Me Véronique Dubois, secrétaire  
**REGIE DE L'ENERGIE**  
Tour de la Bourse  
C.P. 001, 2<sup>ième</sup> étage  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET: R-3550-2004**  
**Plan d'approvisionnement 2005-2014 (H.Q.D.)**  
**Frais du RNCREQ**

---

Chère Consoeur,

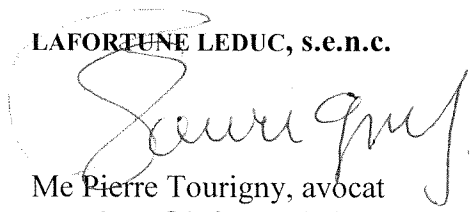
Suite à un message que vous avez laissé hier dans notre boîte vocale, nous portons à votre attention le fait qu'à notre budget du 31 mai, M. Tim Weis était déjà mentionné à la page 4 de 8 à titre de témoin expert mais, par manque d'espace aux cases « Experts-conseil », il fut placé à la case « Analystes » avec la mention « (témoin expert) » à côté de son nom.

À l'époque, le dossier étant encore en ébullition, la participation des divers experts et l'étendue des diverses preuves n'étaient pas encore complètement arrêtées, de sorte qu'effectivement, suite à notre changement de cap, l'expert Goodman n'a pas témoigné ni soumis de preuve mais M. Weis a continué à œuvrer pour la préparation et la présentation de sa preuve telle que présentée. La Régie voudra bien noter que M. Weis travaille à un taux horaire normalement attribué aux analystes senior, malgré qu'il ait été bel et bien reconnu à titre d'expert par le banc.

Dans les faits, M. Weis a utilisé en quelque sorte des heures budgétées au poste « Goodman », mais il n'a manifestement pas témoigné sur les mêmes sujets que M. Goodman aurait touchés.

Veillez agréer, chère Consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

**LAFORTUNE LEDUC, s.e.n.c.**



Me Pierre Tourigny, avocat  
[ptourigny@lafortuneleduc.com](mailto:ptourigny@lafortuneleduc.com)  
/fc

cc. Me Yves Fréchette  
Hydro-Québec